



FARÉBERSVILLER - BULLETTIN MUNICIPAL

1^{er} sem 2024

FARÉBERSVILLER

HÔTEL DE VILLE
Place de Lorraine
BP 30139
57450 FARÉBERSVILLER
mail : mairie@farebersviller.com
web : www.farebersviller.com
facebook : villedefarebersviller
Tél : 03 87 29 15 30



SOMMAIRE

Page 2

ÉDITO

Page 4

EN IMAGES

Page 5

INFOS PRATIQUES

Page 9

LE DOSSIER

Page 12

EXPOSITIONS/CULTURE

Page 14

Responsable de la publication
Laurent Kleinhentz
Conception
Service Communication , Isabelle Kopp
Crédits Photos/Illustrations
Ville de Farébersviller - Freepik

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS
06.12.90.02.86



Chères Habitantes,
Chers Habitants de Farébersviller,

En fin d'année 2023, nous avons lancé le Plan 2030 avec une réflexion collective des aménagements et services à réaliser, dans la perspective de créer en 2030 une ville durable, solidaire, innovante et sécurisée.

Voilà plusieurs mois que nous travaillons sur un certain nombre de dossiers principalement d'aménagement de la commune et directement liés aux services à la population. Parmi les 20 axes retenus, pour ce 1er semestre de 2024, nous avons ouvert plusieurs chantiers.

Le plus emblématique de cette période est la rénovation du cimetière.

La phase 1 du projet qui consiste à réhabiliter le nouveau cimetière de la cité entre dans sa phase opérationnelle. Nous allons métamorphoser ce lieu de recueillement pour qu'il demeure un lieu respectable pour les familles qui s'y rendent. Les travaux sont prévus jusqu'à la fin de l'année.

En complément, nous avons engagé des travaux visant à réduire l'empreinte carbone de la commune en remplaçant par des luminaires leds les sources lumineuses des bâtiments communaux.

Pour le second semestre de 2024, nous allons attaquer les travaux de l'école Victor Hugo et pour sécuriser le lotissement du Bruskir poser les bases de la liaison entre le Bruskir et le lotissement Rabelais 2.

Tous ces investissements et les services à la population sont réalisés sans augmentation des impôts. Je regrette que l'opposition municipale n'ait pas voté le budget de la commune et qu'elle se cantonne uniquement dans un rôle de critique.

Notre commune comme d'autres en Moselle Est a été fortement impactée par les pluies diluviennes qui se sont abattues le 17 Mai. Je m'engage aux côtés des familles qui ont subi ces inondations et j'entends mettre les moyens et m'investir pleinement pour la réalisation des travaux et la recherche d'une solution pérenne.

Je vous invite à prendre connaissance au travers de ce bulletin municipal de l'étendue de l'action municipale mais aussi du dynamisme des acteurs associatifs de la commune que je tiens à remercier pour leur engagement.

Notre pays et notre ville vont vivre des moments intenses avec les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Vivons ces jeux avec passion et respect et partageons ensemble les valeurs de fraternité.

Laurent Kleinhentz
Maire de Farébersviller

Inclusion Numérique

Le CCAS de la commune de Farébersviller en partenariat avec l'association Pedagome a proposé un programme de cours informatiques. (Ateliers entièrement financés par Malakoff Humanis)

Ce projet vise à offrir aux aînés une opportunité d'acquérir des compétences numériques de base pour mieux s'adapter à la société numérique actuelle.

Les cours comprennent des sessions interactives et adaptées, mettant l'accent sur l'apprentissage des bases de l'informatique, de la navigation sur Internet, de l'utilisation des e-mails et des réseaux sociaux.



Petite Ville de Demain !

La réunion des chefs de projets Petites Villes de Demain, s'est tenue à Farébersviller et a rassemblé les porteurs de projet autour du thème "la nature, source de biodiversité dans les Petites villes".

Intervention et échanges sur le thème des Atlas de la biodiversité communale avec Mme Anais GERARD et M. Adrien MATUSZCZAK de l'Office français de la biodiversité .

Mme Fabienne HUTH-LAURENT, cheffe de projet PVD (Petites Villes de Demain) pour Hombourg-Haut, Freyming-Merlebach et Farébersviller a proposé une courte visite de Farébersviller.



Qualité de Vie

Après un hiver long et un printemps bien arrosé, les services techniques déploient actuellement toutes leurs énergies pour remettre les nombreux espaces verts à niveau d'entretien et mettre en valeur la Commune.

La tonte de pelouses, le fleurissement des jardins et jardinières participent à l'embellissement de l'espace et à notre qualité de vie.

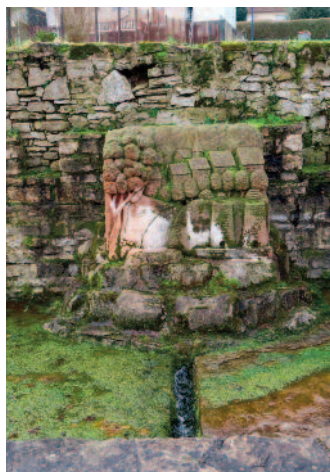


Pour faire face à la multiplication des corbeaux freux, la commune et CDC Habitat ont adopté un plan de gestion de l'espèce. Celui-ci se matérialise par des travaux de rabattage des cimes et d'enlèvement des nids aux endroits posant un risque sanitaire accru (fientes) en raison de leur proximité par rapport à des infrastructures sensibles (Logements, Centre Social et Halte-Garderie) rue Voltaire et Ronsard.

Élaborés par des professionnels, ces travaux d'élagage vont permettre de diminuer le potentiel nichage des corbeaux.



La fontaine impasse des Noyers a eu elle aussi droit à un coup de frais



Dans le cadre de l'opération « Primevères » organisée par La Ligue contre le cancer - Comité de Moselle - 57, la Municipalité y a participé en acquérant une centaine de primevères qui ont été installées sur la nouvelle place du marché.

Les fonds récoltés par cette vente de primevères soutiennent la recherche par le financement d'équipements dans les structures hospitalières, mais également sur le terrain avec des bourses pour la recherche et pour les malades qui sont en précarité ...



Rendre la ville agréable tout en utilisant des méthodes respectueuses de l'environnement.

Challenge relevé avec le repailage de l'ensemble des massifs en créant une unité colorée et en enrichissant le sol.



Les lutins dans tous leurs états

A l'heure de la Chandeleur

Farine, œufs, lait et petits chefs énergiques pour touiller la pâte ! Et le meilleur pour la fin : la dégustation de bonnes crêpes pour le goûter.



Allez hop ! Carnaval

En guest : Gillou le clown qui a remis son nez rouge pour rendre visite aux lutins de la Halte Garderie, déguisés eux aussi pour l'accueillir. Super héros, princesses, licorne et même Pat Patrouille ont partagé un moment de magie parsemé de ci de là de petits cadeaux et de grands éclats de rires.



Raconte-moi mes émotions

C'est le sentiment de colère qui a été abordé avec parents et enfants ; Jessica a (très bien) exprimé la colère de Robert qui s'extériorise sous la forme d'un mignon monstre rouge (de colère) qui enfle, enfle, explose et fait faire des choses insensées



Je me brosse, tu te brosse, nous nous brossons les dents !

Sensibiliser les enfants à l'hygiène bucco-dentaire fait partie du projet pédagogique de la Halte Garderie. Les petits lutins ont écouté les conseils de Théo Krüger, étudiant en chirurgie dentaire à la Faculté de chirurgie dentaire de Strasbourg, et ont pu les mettre en application.



On réduit

Dans un souci d'économie l'ensemble des luminaires du stade, du complexe tennistique et du Complexe sportif Marcel Cerdan ont été remplacés par des luminaires leds.



DAE : défibrillateur automatisé externe

Depuis peu, un défibrillateur automatisé externe est installé sur la façade de la mairie, mais ont également été redotés de ces appareils vitaux le complexe sportif Marcel Cerdan, le Rabelais, les ateliers municipaux, le centre social, l'école de musique, l'école Charles Perrault, l'école du Parc, le complexe tennistique et le petit gymnase.

L'objectif est de permettre aux habitants d'intervenir rapidement en cas de problème cardiaque. Cet appareil de secours est accessible à tous, quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit.

L'installation de ces défibrillateurs est avant tout une démarche citoyenne qui contribue à un enjeu de santé majeur. Le DAE peut être utilisé pour toute personne qui se trouverait en présence d'une victime en arrêt cardio-respiratoire avant l'arrivée des secours.

L'utilisation du DAE s'effectue après l'appel aux secours (15, 18 ou 112) qui doit avoir lieu avant toute chose en cas d'arrêt cardiaque.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du défibrillateur est guidé étape par étape, du massage cardiaque au placement des électrodes. Le DAE effectue d'ailleurs lui-même le diagnostic de la victime, et juge s'il est nécessaire ou non de choquer.

Nous espérons évidemment que personne n'aura jamais besoin de s'en servir !

<https://stayingalive.org/>



Réhabilitation Cimetière



Comme annoncée, la réhabilitation du cimetière prend forme.

La municipalité a à cœur la réalisation de ces travaux afin que vous puissiez retrouver dans un avenir proche le cimetière agréable à la hauteur du respect dû aux défunts et de la valeur patrimoniale de ce site.

L'entreprise Colas procède actuellement à l'élargissement des allées à 3 mètres et à la mise en place de longrines afin d'uniformiser les emplacements, faciliter l'accès aux pompes funèbres et améliorer le confort d'accès aux familles.

Un dallage sera posé entre chaque monument et un traitement Zerphycol* appliqué devant chacun.

* Le procédé Zerophycol est un matériau complexe spécifiquement conçu pour limiter la repousse des végétaux, sans usage d'herbicides, sur les zones à faible trafic (voiries légères, parkings, pistes cyclables, voies piétonnières, allées de cimetière, etc.).

La structure drainante de Zerophycol limite les excès ou stagnations d'eau et évite l'enracinement et le développement des plantes. Sa finition de surface en granulats non liés facilite l'entretien et l'élimination des rares végétaux qui pourraient s'y installer.

Les allées

L'aménagement des allées répond à trois usages :

- La circulation piétonne accessible à tous, l'ouverture de caveaux, la circulation de véhicules des Pompes Funèbres ou des services techniques : Les allées seront recouvertes de gravillons.

SUITE À COMMISSION D'APPEL D'OFFRE ET DÉLIBÉRATION



SONT CONCERNÉES LES SECTIONS 07 À 16



MARCHÉ VOIRIES RÉSEAUX DIVERS (V.R.D.)



MARCHÉ ESPACES VERTS



HUISSIER - L'intégralité des monuments sera pris en photo



DURÉE DU CHANTIER : 22 SEMAINES

DÉMARRAGE : Semaine 13 CLOTURE : Fin Octobre

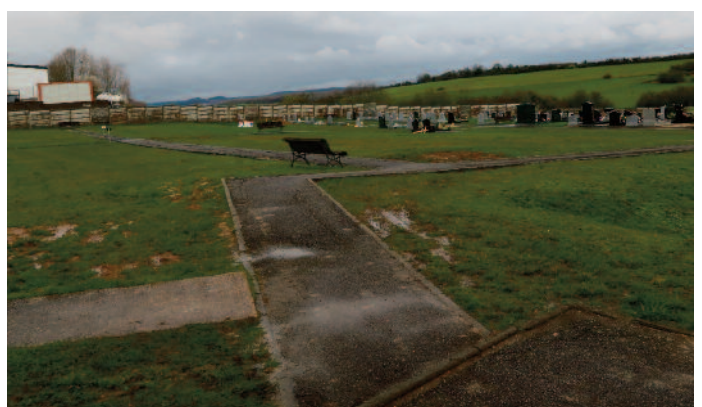
Tributaire des conditions climatiques les dates peuvent évoluer



L'ACCÈS À LA ZONE DE CHANTIER SERA LIMITÉ

MERCI DE RESPECTER LES CONSIGNES MISES EN PLACE

LE CHANTIER SERA INTERROMPU EN CAS D'INHUMATION



Le règlement des Cimetières est consultable sur le site de la commune :
<https://www.farebersviller.com/ Etat-Civil/ Décès>

Expositions,

Sept artistes à la Maison des arts : Évelyne Bour, Francine Dillmann, Christiane Flaus, Josiane Thil, Murielle Drui et Gisèle Grosse et Eric Haven
 Chacun pratique selon ses propres techniques mais avec beaucoup de bonheur pour nous présenter une exposition surprenante, moderne et colorée!



Farébersvilloise et droit des Femmes



A pas cadencé ou plus léger, une cinquantaine de femmes ont fêté cette journée en partageant un parcours dans les rues de notre commune.



Ne pas oublier

Après la cérémonie de commémoration du 08 mai, le Conseil des Jeunes et des Sages ont été conviés à la visite du musée AS-co-MEMO d'Hagondange.



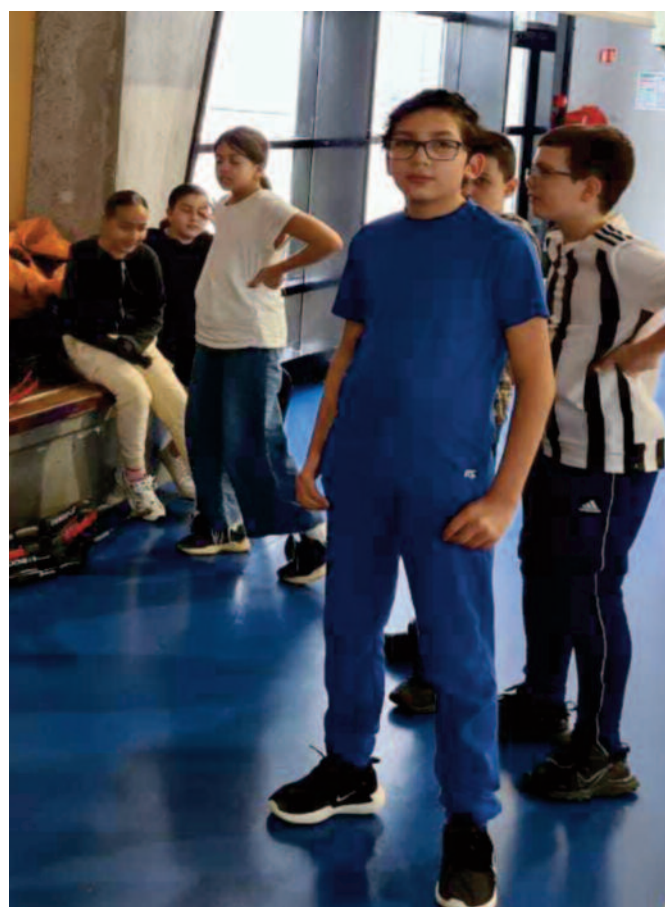
Concours Fleurissement

Les modalités de participation évoluent et rendent obligatoire l'inscription : Le formulaire est disponible sur le site internet de la commune, rubrique Vie quotidienne/Saison culturelle



Moselle Jeunesse

Des animations gratuites pour les jeunes de 11 à 17 ans pendant les vacances scolaires !
L'occasion de se retrouver, de s'essayer à de nouveaux sports et de bouger !



Session du 08 au 26 juillet
Inscription au 03 87 89 58 50
ou directement au complexe sportif Marcel Cerdan

Un épisode pluvieux exceptionnel !

Une vaste goutte froide concernait la France le vendredi 17 mai 2024.

Une dépression s'est formée sur le sud de l'Allemagne, générant une zone de pluies actives et surtout persistantes à la frontière franco-allemande. Les pluies ont débuté dès jeudi soir et ont perduré jusqu'à vendredi soir – soit durant 24 heures – avec des intensités soutenues. Bas-Rhin et Moselle ont été les plus touchés. Les cumuls de pluie mesurés ont été tout bonnement exceptionnels ! Avec des quantités d'eau représentant 5 à 7 semaines de pluie en seulement 24 heures, les inondations étaient inévitables.

Inondations Secteur Rabelais

Le contexte des inondations du 17 mai dernier est différent des inondations de 2022.

Effectivement le réseau d'assainissement était à l'époque saturé en branchages, bidons plastiques, d'une traverse de chemin de fer et même d'une roue avec son pneu et autres débris, créant un bouchon et empêchant l'eau de s'écouler. Une conduite d'assainissement s'est cassée, créant des résurgences d'eau sur les terrains, s'écoulant ensuite dans certaines caves.

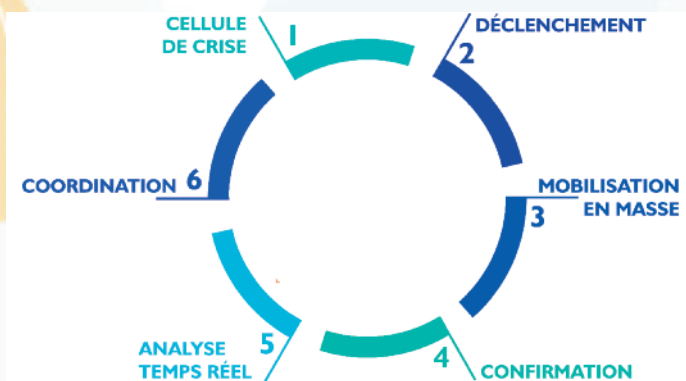
La Municipalité et la Communauté de communes ont acté la réalisation d'un bassin tampon d'environ 5 000 m³ en face du complexe Marcel-Cerdan, près de la gendarmerie, au niveau où le ruisseau coule à ciel ouvert avant de s'engouffrer par canalisation sous le lotissement. Celui-ci permettrait de réduire le débit de l'eau qui entre dans la canalisation sous les maisons. Un deuxième bassin de 300 m³ devrait également être réalisé sur un terrain libre entre la gendarmerie et le fond de l'impasse Rabelais.

Déjà exaspérés par les inondations de 2022, les habitants se sont constitués en association de défense des intérêts des habitants du Rabelais et une requête en référé expertise a été déposée par des habitants afin qu'un expert judiciaire définisse l'origine du désordre.

Malheureusement le dépôt de cette requête en référé a eu pour conséquence de retarder les travaux initialement prévus par la CCFM. Celle-ci souhaite surseoir aux travaux dans l'attente que l'expert désigné par le tribunal administratif valide son rapport.

Un plan d'urgence

Le plan blanc contient des mesures d'organisations destinées à faire face à une situation exceptionnelle vigie crue et permet d'organiser l'accueil et la prise en charge des victimes.



Déclenché par le Maire dès l'annonce APIC, celui-ci fixe le niveau d'alerte (Vigilance - Pré-alerte - Alerte - Post-crise) et enclenche la priorité des interventions ainsi que la répartition et la coordination des actions sur le terrain

1/ Phase mise en vigilance

- Mis en œuvre des moyens pour alerter et informer les populations
- Téléphone. Liste des numéros de téléphone des personnes résidant dans les zones inondables.
- Porte-à-porte pour la transmission des informations
- Préparer et mettre en œuvre les moyens et mesures de sauvegarde
- Sacs anti-inondation - Batardeaux - Boudin anti-inondations
- Préparation des moyens matériels
- Engins (véhicules de voirie, de déblaiement Signalisation routière)
- Matériels d'urgence (Pompes - groupes électrogènes, carburant...)
- Équipements des agents

PLAN LOCAL GESTION DE CRISE INONDATION

Des mesures concrètes sont mises en place et un budget de 50 000€ a été débloqué.

● 2/ Phase Pré-alerte

- Déploiement des moyens matériels et humains sur site
- Surveillance des quartiers habités
- Gestion des Centres de secours Médecins, services médicaux

● 3/ Phase alerte

- Actions sur le terrain
- Fermeture des routes
- Communication et information vers les sinistrés, la population et les médias

● 4/ Phase post-crise

- Mise en oeuvre des moyens d'accompagnement des populations (Transport - Hébergement - Alimentation)
 - Lieux d'accueil disponibles
 - Moyens de transport nécessaires à l'évacuation
- Rétablir l'eau, l'électricité, le téléphone
- Rétablir les voies de communication
- Opérations de nettoyage et de retrait des déchets
- Aider les sinistrés dans la constitution des dossiers Cat Nat

La Municipalité va investir dans des moyens techniques de sauvegarde : sacs anti-inondation - Batardeaux - Boudin anti-inondations - Pompe à hauteur de 50 000 €



La commune de Farébersviller, aménageur du lotissement a mis en vente les terrains en 2008 et les permis de construire du Rabelais ont été accordés en 2010.

La caserne de gendarmerie ainsi que les habitations ont obtenu une autorisation de Lotir N° LT 05720706KK001 en date du 4 août 2006.

Ce permis de lotir était conditionné par les préconisations du Syndicat d'Assainissement et d'adduction d'Eau Potable de Farébersviller et celles du « Dossier Loi sur l'Eau ».

Le dossier Loi sur l'Eau relatif au busage du cours d'eau pour la création du lotissement décrit son bassin versant et précise les différents apports en amont de la zone d'étude :

« La surface totale du bassin versant est d'environ 89.7 ha et répartie en :

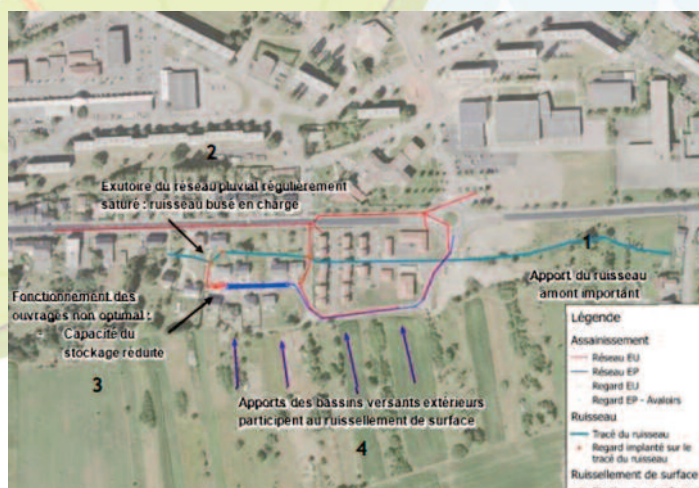
I Zone de prés (36.3 ha de la Langwiese, 2h a directement en amont du lotissement)

I Zones urbaines d'habitat (16.7 ha du lotissement Allmend, 6.2 ha de la partie Nord-Est de la cité de Farébersviller et 5 ha du quartier du Buchwald et FMC à Thédning)

I Forêts (10.7 ha de la partie Est de la Forêt de Thédning et 13 ha de la partie Nord de la Forêt de Thédning) »

« La zone d'habitation Allmend possède un système de rétention calibré pour un débit régulé à 30 l/s »

« Un bassin de rétention servant au stockage des eaux de ruissellement de la partie Nord-Est de la cité de Farébersviller a été créé pour le stockage des effluents. Le débit de rejet du bassin au milieu naturel a été limité à 190 l/s ».





21 & 22
septembre
2024

de 15h à 18h

Journées du Patrimoine

Expos photos...

... savoir faire mineurs



parcours mémoire précode

Maison des Arts Place Bonne Fontaine
57450 Farébersviller Entrée libre
RENSEIGNEMENTS Service Culturel
03 87 29 15 34



24
11
24

SALON du Livre

Complexe Sportif Marcel Cerdan
57450 FARÉBERSVILLER

BANDE DESSINÉE / MANGA
RENCONTRES AUTEURS
JEUNESSE/ADULTE
ILLUSTRATEURS
DÉDICACES
ROMANS

Sincères remerciements aux artistes et partenaires

Dimanche
24 novembre 2024

ENTREE
Libre

10h-12h
14h-18h

FARÉBERSVILLER

NUMÉROS UTILES

Administration

Mairie	03 87 29 15 30
Pôle Emploi	39 49
Point Emploi Farébersviller	03 87 29 24 10
Mission Locale de Freyming Merlebach	03 87 00 24 90
Mission Locale Antenne Farébersviller	03 87 29 24 16
CPAM Forbach	36 46
Planning familial Sarreguemines	03 87 95 88 00
MDPH	03 87 21 83 00
CAF de la Moselle	0810 25 57 10
CIDFF	03 87 84 31 25
Poste	36 31

Social

Femmes en difficultés	03 87 87 77 39
SOS enfance maltraitée	0 800 0 56789
	Ou 119
Sida Info Service	08 00 84 08 00
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Centre d'accueil et de soins pour Toxicomanes en Moselle Est	03 87 95 47 89
Croix Rouge de Saint-Avold	03 87 92 32 62
Secours Catholique	03 87 89 22 87
Secours Populaire	03 87 85 59 49
Croix bleue	03 87 81 55 47
Association Proximité Aide aux Victimes	03 87 95 74 71

Urgences

Gendarmerie	03 87 00 49 00
Sapeurs Pompiers	18
Centre anti-poison	03 83 32 36 36
Société des Eaux de l'Est (service Client)	0977 409 438
Société des Eaux de l'Est (Urgences)	0977 429 438

Dispositif d'hébergement d'urgence 115

Electricité de France	09 69 32 15 15
Gaz de France (urgences)	0 800 47 33 33
Raccordement Gaz GrDF	09 69 36 35 34
Contrat Dolce Vita	09 69 324 324

Services

AMAPA	03 87 81 50 50
SPA	03 87 87 29 30
Espace FARE	03 87 29 24 10
Halte Garderie " Les Petits Lutins "	03 87 04 15 03

Moissons Nouvelles (anciennement AIPS)	03 87 04 74 02
Complexe Sportif Marcel Cerdan	03 87 89 58 50
Centre Social St Exupéry	03 87 90 82 82

